



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture de « La Tresse » : une crise pour le réemploi des déchets textiles

Bordeaux, le 11 Mars 2025.

Il y a un mois, nous apprenions la cessation d'activité de « La Tresse », une entreprise d'insertion située en Dordogne, spécialisée dans la collecte et le tri des déchets textiles. Sa fermeture imminente entraînera la suppression de 38 emplois directs, dont 30 en insertion, et des conséquences dramatiques pour les associations qui dépendaient de ses services pour l'évacuation de leurs déchets textiles. Ce sont environ 3 000 tonnes de textiles collectées chaque année qui sont désormais concernées.

Cette situation est le reflet de la crise mondiale que traverse la filière textile, notamment en raison de la surproduction liée à la Fast Fashion, dont l'impact est profond. La production mondiale a doublé entre 2000 et 2014, et la qualité des textiles a continuellement baissé, rendant les vêtements de moins en moins réemployables. Par ailleurs, les exutoires sur nos territoires sont insuffisants pour gérer la quantité de déchets générés.

Impact sur les associations :

Ce sont 200 associations qui se retrouvent sans solution pour le traitement de leurs déchets textiles, générant des problèmes de stockage et des surcoûts pour des structures déjà fragilisées par un contexte économique contraint.

Notre consortium, composé de 4 réseaux : CRESS, ReNaitre, RNRR et INAE, établit actuellement un état des lieux des conséquences de la fermeture de La Tresse sur les 9 départements concernés. La grande majorité des collectivités et/ou syndicats de déchets des territoires touchés ont été informés de la situation. Toutefois, à ce jour, aucune solution n'a été mise en place et cette délégation de service public reste à la charge des associations.

Conséquences sociales, environnementales et économiques :

La collecte des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) auprès des particuliers est désormais compromise en raison de la saturation de la filière. Si des solutions collectives ne sont pas rapidement trouvées, les collectivités devront gérer ces déchets (dépôts sauvages ou déchets ménagers) et les contribuables en supporter le coût. La partie réemployable de ces textiles sera alors délaissée, et des milliers d'emplois liés à l'exploitation de la filière seront perdus. Les conséquences pour la société seraient dramatiques, tant sur le plan social qu'environnemental, car seuls l'enfouissement ou l'incinération viendront remplacer ces volumes traités par les acteurs du réemploi solidaire.

La situation est donc critique et nécessite une intervention rapide. Nous appelons toutes les parties prenantes à se mobiliser pour soutenir les associations et trouver des solutions durables.

Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), les SIAE et les acteurs publics ont toujours fait preuve de résilience et d'efficacité. Aujourd'hui, la situation résulte d'une mise en marché abusive, qui nécessite une régulation. La crise ne pourra être résolue sans actions



collectives de l'Eco-organisme, de l'État, collectivités et/ou syndicat de déchets et des consommateurs.

Pistes de solutions sur lesquelles nous travaillons :

1. Répondre aux besoins urgents :

Nous sommes en concertation avec les différents partenaires du territoire et les associations impactées par la fermeture de La Tresse pour trouver des solutions temporaires pour la reprise des déchets textiles.

2. Reprise collective de La Tresse :

Notre consortium explore avec les opérateurs de la filière en région une solution de reprise collective, notamment porté par le SMD3 (Syndicat de déchets de Dordogne). La Région Nouvelle-Aquitaine et l'État examinent cette initiative collective qui pourrait voir le jour, mais elle nécessite une concertation préalable sur les solutions possibles, les financements et le futur modèle économique.

Appel à l'action :

Nous lançons un appel urgent au ministère de l'Écologie et aux partenaires institutionnels pour nous aider à :

- Trouver des solutions de reprise textile ou d'espace de stockage gratuit pour faire face à l'urgence, accompagnées d'aides financières pour compenser les surcoûts d'activité.
- Aider la filière à trouver des solutions de traitement des déchets textiles.
- Faire le point sur les missions et le rôle de l'éco-organisme Refashion dans cette crise.
- Augmenter le montant de l'éco taxe et s'assurer de la distribution du fonds réemploi.
- Limiter la mise sur le marché en mettant à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi « anti-fast-fashion ».

D'autres plateformes de collecte et de tri se trouvent également en difficulté. Sans réaction de la part des autorités locales et nationales, ces dernières pourraient connaître le même sort que La Tresse. Nous faisons face à un problème structurel de la filière textile qui demande une réponse urgente et forte du gouvernement et du ministère de l'Écologie. La responsabilité élargie des producteurs de textiles doit être mise en œuvre.

Ressources :

- [Chiffres ADEME sur les déchets textiles](#)
- [Proposition de loi anti-fast-fashion à l'Assemblée Nationale](#)
-

Contacts du consortium :

- CRESS : Alexandre Giraud, a.giraud@cress-na.org
- INAE : Tehamana Galliano, t.galliano@inae-nouvelleaquitaine.org
- ReNAITRe : Rosa Das Neves, 0611825110, rdasneves@reseau-renaitre.com



PARTENAIRES SOUTENANT L'APPEL A LA MOBILISATION :



REGION NOUVELLE AQUITAINE - DEPARTEMENT DE LA GIRONDE - TISSENA

AMOS - TISSONS LA SOLIDARITE - ZERO WASTE

LA GRANDE COLLECTE - SMD3 - RICOCHETS